

Chaque année, certains citoyens de Rivière-Rouge doivent se préparer aux risques d'inondation, leur maison étant construite dans l'une des zones inondables.

Les endroits les plus susceptibles d'être inondés à Rivière-Rouge sont les chemins suivants : Rivière Sud, Rivière Nord, de la Mullen, du Marécage, du Ruisseau, Eugène-Danis, des Dunes, des Méandres qui deviennent à risque.

Afin d'aider ses citoyens à se préparer, la Ville de Rivière-Rouge leur demande de tout mettre en œuvre pour protéger leur famille, leurs biens et leur résidence. Car il faut savoir que la sécurité personnelle repose d'abord et avant tout sur les épaules de l'individu.

La Ville de Rivière-Rouge suivra de près la situation au quotidien

Au quotidien

Dès que le niveau de la rivière Rouge présentera un signe avant-coureur d'un risque d'inondation, la Ville de Rivière-Rouge fera une lecture quotidienne du niveau de l'eau de la rivière, et ce, à deux endroits différents afin de suivre l'état de la situation.

SI DES MESURES D'URGENCE SONT DÉCLARÉES :

Sacs de sable

La Ville offrira des sacs que les riverains pourront remplir de sable afin de protéger leur maison. Ils devront se présenter au garage municipal secteur L'Annonciation situé au 1500, chemin du Rapide, du lundi au vendredi de 7 h 30 à midi et de 12 h 30 à 16 h 15 pour obtenir les sacs et le sable. Les employés se feront un plaisir de les guider. La fin de semaine, les riverains pourront téléphoner au 819 278-5200. Un préposé leur donnera l'accès.

Communication

La Ville de Rivière-Rouge sera en contact avec la radio CFLO de façon à rendre les informations disponibles aux citoyens de l'état de la situation. De plus, le site Web de la Ville sera mis à jour de façon régulière indiquant quel est le risque d'inondation. Nous invitons les citoyens à consulter notre site Web sous la bannière **Avis important** en page d'accueil.

Avant une inondation

Êtes-vous prêts?

Il est reconnu que lors d'une inondation, le niveau de l'eau peut monter brusquement. D'une année à l'autre, plusieurs riverains se laissent surprendre par la crue soudaine sans avoir pris les précautions qui s'imposent.

Précautions importantes

- Puisque les inondations se produisent soudainement, il ne faut surtout pas attendre que le niveau de la rivière soit rendu à une hauteur critique ou que les routes soient impraticables pour quitter votre maison.
- Il est essentiel de prévoir un endroit, chez un parent ou un ami, où il est possible de vous réfugier rapidement.
- Dès que les autorités municipales vous conseillent d'évacuer votre maison, il faut le faire sans tarder pour ne pas compromettre votre sécurité et celle de votre famille.

SI VOUS QUITTEZ VOTRE MAISON :

Il est important que vous préveniez votre municipalité de vos déplacements en vous enregistrant auprès d'elle.

Comment vous enregistrer

- Téléphonnez au Service des travaux publics au **819 275-2929 poste 221**
ou
- Présentez-vous à l'hôtel de ville au 25, rue L'Annonciation Sud

Pourquoi vous enregistrer

- Advenant une évacuation, les pompiers sauveront beaucoup de temps en sachant que vous avez déjà quitté votre domicile et que vous êtes en sécurité.
- Pour que les services de sécurité de la Ville puissent surveiller votre maison et vous joindre en cas de besoin.
- Si des proches s'inquiètent pour vous, nous pourrions les informer de votre délocalisation et les rassurer.

Électricité

S'il y a un risque imminent d'inondation, coupez complètement l'alimentation en électricité de votre demeure.

Appareils de chauffage

Des précautions spéciales doivent être prises pour protéger les appareils de chauffage fonctionnant à l'électricité, à l'huile ou au gaz propane, contre les dégâts. S.V.P., contactez votre fournisseur qui est en mesure de vous indiquer ce que vous devez faire. Idéalement, il ne faut pas attendre à la dernière minute pour connaître la procédure à suivre.

Précautions générales

- Assurez-vous d'avoir une radio à piles qui fonctionne, ainsi que des piles de rechange pour pouvoir suivre les directives diffusées par votre station de radio locale (CFLO 101,9 FM).
- Attachez solidement vos bacs noir, vert et brun afin d'éviter que les flots les emportent.
- Enlevez les cuvettes des toilettes et bouchez les tuyaux d'écoulement ainsi que le drain de plancher du sous-sol au moyen de bouchons de bois.
- Défaites le raccord des gouttières si celui-ci est branché à l'égout de la maison.
- Dans certains cas, on peut protéger les maisons à l'aide de sacs de sable.

POUR ÉVITER DES DÉGÂTS IMPORTANTS :

Déménager vos meubles et effets personnels à l'étage supérieur.

Il faut également mettre en lieu sûr les produits tels les pesticides ainsi que les solvants et autres produits chimiques, car ceux-ci, **s'ils sont mélangés à l'eau, peuvent contaminer votre maison** et sont dangereux pour votre santé et celle de votre entourage.

PRÉPAREZ UNE TROUSSE DE SURVIE (en cas d'évacuation)

Préparez une trousse de survie regroupant nourriture, eau et fournitures médicales dans un contenant facile à transporter. Outre la radio à piles et les piles de rechange, votre trousse devrait également contenir les éléments suivants :

- une lampe de poche avec piles de rechange
- des vêtements chauds, y compris des vêtements et des bottes d'extérieur imperméables
- des couvertures
- tous vos médicaments essentiels
- les articles nécessaires au soin des nourrissons
- des articles de toilette
- les pièces d'identité de chaque membre de votre famille
- les documents personnels importants pour votre famille et vous

Évacuation

Quittez votre demeure dès que les responsables locaux des opérations d'urgence (Service de sécurité incendie) vous avisent de le faire. Ignorer un tel avertissement pourrait compromettre la sécurité des membres de votre famille et des équipes de secours qui pourraient être appelées à vous venir en aide.

- Avant de partir, n'oubliez pas de prendre votre trousse de survie.
- Empruntez les parcours indiqués par les responsables. Ne prenez pas de raccourcis; vous pourriez vous retrouver dans un endroit sans issue ou dangereux.
- Prenez des dispositions pour vos animaux de compagnie.
- Si vous avez suffisamment de temps, laissez une note précisant le moment de votre départ et votre destination. Si possible, laissez ce message dans la boîte aux lettres.
- Évitez de conduire sur une route inondée; vous risqueriez d'être emporté par le courant. Par contre, si vous êtes pris dans un secteur inondé où l'eau monte rapidement et que votre voiture tombe en panne, abandonnez-la et voyez à votre propre sécurité et à celle de vos passagers.

